

DEL 04.04.2014-040 : Syndicat intercommunal pour le suivi du contrat de rivière Aven Ster-Goz et la prévention des inondations - Désignation des délégués

Le syndicat intercommunal pour le suivi du contrat de rivière Aven Ster-Goz et la prévention des inondations a pour objet d'assurer le suivi général du contrat de rivière Aven Ster-Goz, d'étudier les différentes options susceptibles d'être mises en œuvre pour parvenir à prévenir et réguler les crues, de définir une proposition technique et financière concernant les éventuels ouvrages d'art à créer, et d'assumer la maîtrise d'ouvrage tant des études que de la construction desdits ouvrages.

Il est composé des communes de Tourc'h, Scaër, Rosporden, Bannalec, Melgven, Pont-Aven, Riec-sur-Bélon et Névez, et est administré par un comité comprenant deux délégués par Commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Désigne les délégués dont les noms suivent pour le représenter au sein de ce syndicat :

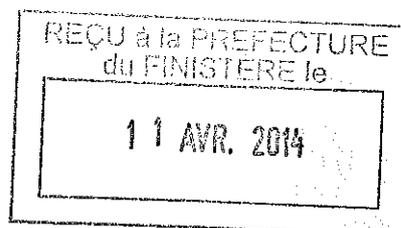
- Marie-France Le Coz
- Marcel Jambou

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,

Yves ANDRE.





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2014

L'An deux mil quatorze, le quatre avril, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, à la Mairie, salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été donnée le vingt-neuf mars deux mil quatorze, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29.

Etaient présents :

M. Yves ANDRÉ, Mme Marie-France LE COZ, M. Guy LE SERGENT, Mme Nicole RIOUAT, M. Christophe LE ROUX, Mme Josiane ANDRÉ, M. Sylvain DUBREUIL, Mme Pascale LE BOURHIS, M. Jérôme LEMAIRE, M. Gérard VIALE, M. Guy DOEUFF, M. Alain LE BRUN, Mme Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ, Mme Patricia DELAUAUD, Mme Marie-Josée TOULLEC, Mme Marie-Laure FALCHIER, M. Roger CARNOT, , Mme Eva COX, Mme Christelle COUTHOUIS, M. Stéphane LE GUERER, Mme Christelle BESSAGUET, M. Arnaud TÈRON, M. Stéphane LE PADAN, Mme Laurence ANSQUER, M. Michel LE GOFF, Mme Denise DECHERF, M. Stéphane POUPON.

Etaient absents :

M. Marcel JAMBOU, excusé, qui a donné procuration à Monsieur Yves ANDRÉ, (arrivé en cours de séance),
Mme Martine PRIMA excusée, qui a donné procuration à Mme Marie-Josée TOULLEC,
M. Stéphane LE PADAN, excusé, qui a donné procuration à Monsieur Jérôme LEMAIRE.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Yves ANDRÉ, Maire.

Le Conseil Municipal a choisi M. Sylvain DUBREUIL, Conseiller Municipal, pour secrétaire.